

FICHE DE POSTE
Animation/Coordination Programme LEADER

INTITULE DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation/Coordination Programme LEADER
SITUATION FONCTIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rattachement au Président de l'Association Aigoual Cévennes Pic Saint Loup (ACPSL)
CONDITIONS STATUTAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre ▪ CDD 12 à 18 mois ▪ Temps complet.
CONDITIONS D'ACCES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme supérieur de niveau II au minimum. ▪ Expériences professionnelles en lien avec le poste.
FONCTIONS	<p>Mise en œuvre de la stratégie locale de développement : animation du programme LEADER 2023/2027</p> <p>Coordination du GAL, composé du Comité de Programmation, du Comité Technique ;</p> <p>Pilotage du programme : suivi de la maquette financière, de la programmation et gestion organisationnelle, financière et juridique du programme (avenants, modifications de la maquette financière et des fiches actions, demandes de financements,...)</p>
ACTIVITES	<p>Animation du programme leader sur le territoire du Gal ACPSL en coordination avec les élus et équipes technique des 5 EPCI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite du processus de concertation ; - Animation de réunions collectives ; - Diffusion de l'ensemble des informations liées à la mise en œuvre du programme Leader, <p>Pilotage du programme leader 2023/2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et conduite de réunions techniques multipartenaires (Région, Département, Chambres consulaires,...) ; - Préparation et tenue des comités de programmations et techniques ; - Accueil et accompagnement des porteurs de projets : conseils, recherche de cofinancements publics, orientation vers des organismes d'accompagnement en ingénierie de projet,... - Relations avec les services instructeurs, l'Autorité de Gestion, l'Agence de Services et de Paiement, ainsi que les autres territoires bénéficiaires du programme ; - Participation aux réseaux d'animation LEADER ; - Mise en place et suivi de l'évaluation du programme ; - Développement d'actions de coopération transnationale et interterritoriale ; <p>Direction et gestion d'une association de collectivités territoriales.</p>
MODALITES D'EXERCICE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail en bureau, déplacements fréquents sur le territoire du GAL ACPSL (Hérault, Gard). ▪ Horaires réguliers (réunions occasionnelles en soirée). ▪ Disponibilité.